



# PRÉPARATOIRE ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL 7

*Un tremplin vers la qualification professionnelle*

## Public

Personnes en situation de handicap ayant obtenu de leur Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) :

- ♦ une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- ♦ une orientation professionnelle vers une formation dispensée par le CRP Chantoiseau

## Niveau de connaissances préalables requis

- ♦ Maîtrise de la langue française écrite et orale - Niveau B1 classification européenne
- ♦ Utilisation des 4 opérations dans des problèmes de vie courante

## Objectifs

- ♦ Préparer les épreuves de sélection pour entrer en formation d'Accompagnant éducatif et social.
- ♦ Apprendre à apprendre, acquérir de la méthodologie
- ♦ Développer ses capacités d'analyse et d'argumentation, traiter l'information en la reliant à son contexte
- ♦ Développer les raisonnements logiques et mathématiques
- ♦ Confirmer le projet professionnel en travaillant sur les représentations du métier, en approfondissant ses motivations, en développant des valeurs professionnelles
- ♦ Apprendre à se connaître et améliorer ses aptitudes relationnelles et son autonomie

## Programme

La finalité de cette période de formation est de permettre à chacun de réduire l'écart entre ses représentations et la réalité, au niveau du métier et au niveau de la formation qualifiante visée.

Mise en place de méthodologies de recherche, d'organisation et d'appropriation des connaissances.

Pour se préparer à l'écrit :

- ♦ Analyse de documents, textes et articles de presse présentant différents thèmes d'actualité sanitaire et sociale et des notions relatives à l'univers médico-social. Visionnages de films, de documentaires, présentation d'une revue de presse hebdomadaire. Production d'écrits faisant l'objet d'une correction individuelle.

Pour se préparer à l'oral :

- ♦ Techniques de communication verbale
- ♦ Travaux sur la représentation et la réalité du métier
- ♦ Travail sur la motivation et la cohérence du projet professionnel
- ♦ Entraînement à l'épreuve orale
- ♦ Stage de découverte en milieu professionnel

## Moyens pédagogiques

- ♦ Mise en place d'outils permettant à chaque stagiaire d'acquérir une organisation et une méthode d'apprentissage autonome : apport de notions théoriques, échanges d'expériences, travail sur internet, recherche et analyse documentaire, interventions de professionnels, mises en situation contextualisées
- ♦ Travail en petits groupes
- ♦ Alternance de séances collectives et de travail personnel

## Moyens techniques

- ♦ Salle de cours d'une capacité d'accueil en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipée d'un tableau blanc, ordinateur avec connexion internet, vidéoprojecteur, paper-board.
- ♦ Centre de ressources équipé de 9 ordinateurs avec accès internet, photocopieur, imprimante et scanner. Les stagiaires peuvent y consulter la documentation technique professionnelle et bénéficier d'un espace ressource emploi.

## Encadrement

- ♦ Formateurs titulaires d'un diplôme ou titre au moins de niveau 5 et ayant une expérience professionnelle dans la relation d'aide au projet.
- ♦ Accompagnement médico-psycho-social personnalisé en fonction des difficultés rencontrées ou des besoins exprimés
- ♦ Coordinatrice pédagogique
- ♦ Directrice de l'Institut de Formation Sanitaire et Social

## Individualisation du parcours

- ♦ Bilans et entretiens individuels avec l'équipe médico psycho sociale et l'équipe pédagogique
- ♦ Entretiens d'accompagnement dans le cadre de la mise en place du projet personnalisé
- ♦ Adaptation du parcours

## Suivi de l'exécution de la formation

- ♦ Suivi de l'assiduité par un émargement par ½ journée
- ♦ Évaluations périodiques permettant d'accompagner la progression du stagiaire

## Évaluation de la formation

- ♦ Présentation aux épreuves de sélection pour entrer en formation d'Accompagnant Éducatif et Social
- ♦ Attestation de formation
- ♦ Questionnaire qualité



Du 11 janvier au 12 mars 2021



**315 heures** : 280 heures en centre de formation et 35 heures en entreprise (les durées en centre et en entreprise pourront être adaptées selon le calendrier annuel ou dans le cadre de l'individualisation du parcours du stagiaire)

- 35 heures par semaine

- lundi 9h à 12h et 13h à 17h, mardi - mercredi - jeudi 8h à 12h et 13h à 17h, vendredi 8h à 12h



**Cette formation est financée par la sécurité sociale sur notification de la CDAPH et est rémunérée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur.**



Centre de Rééducation Professionnelle Chantoiseau  
Briançon

## Contact

Secrétariat Centre de formation Chantoiseau  
04 92 25 31 31 - crpchantoiseau@fondationseltzer.fr

Décembre 2020  
Validité : 1 an